



Paris, le 10 janvier 2013

Madame Geneviève FIORASO  
Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
1, rue Descartes  
75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

La communauté universitaire, au travers du vote du CNESER du 8 janvier 2013 sur le projet de loi sur l'École, s'est exprimée avec clarté en rejetant le projet par un vote massivement négatif. Les universitaires souhaitent être entendus sur le dossier de la formation des enseignants. C'est un dossier d'une complexité qui ne saurait s'accommoder du calendrier imposé, extrêmement serré. C'est le sens de l'intervention liminaire que le SNESUP a tenue en votre présence et celle du ministre de l'éducation nationale.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité d'un dialogue social de qualité, en particulier au sein du comité de suivi master. En effet, ce comité, à l'instar du comité de suivi licence, est une émanation du CNESER dont la représentativité des organisations élues doit être respectée. Ces derniers temps, nous regrettons que les invitations multipliées par la DGESIP noient la représentation des personnels et des étudiants. Nous réitérons notre souhait que la recherche de réels consensus, et non la seule validation de la parole ministérielle, retrouve la place qui fait l'intérêt de ces comités. Le comité de suivi master ne peut continuer de pallier l'absence du comité de suivi de la formation des enseignants dont vous nous avez annoncé la prochaine création.

Cette création est d'autant plus importante que le comité de suivi master travaille actuellement sur les contenus des masters enseignement (12 décembre, 17 et 31 janvier). Concevoir une formation d'enseignant est un travail complexe qui doit tenir compte notamment de la diversité et de la richesse des disciplines et des métiers exercés. Ce travail est presque impossible en l'absence des documents de référence issus du Ministère de l'Éducation Nationale, principal futur employeur (programme des concours, référentiels métiers, etc.).

On ne peut résumer l'organisation de telles formations à un seul tableau excel formalisant le master en cinq blocs juxtaposés les uns aux autres, aux intitulés particulièrement ambigus. Les effets du calendrier insensé, l'urgence imposée comme argument d'autorité, conjugués à ces seules informations bien trop synthétiques, risquent de conduire à une formation bien éloignée des objectifs affichés. Ce cadre particulièrement lâche, couplé avec la place du concours en milieu du semestre 2 des masters, fait craindre des dérives au niveau local, notamment pour des raisons de budget. Le document sur les contenus de formation en préparation au CSM qui servira de cadrage national incitera les futurs concepteurs des maquettes à privilégier une formation successive et un bachotage intensif, même si la communication gouvernementale affiche la volonté d'une formation intégrée. Au-delà, il faut procéder à la réactivation dès la licence de commissions par grands champs disciplinaires chargées de la réflexion sur les contenus disciplinaires.

.../...

---

**Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU**

**78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS**

**Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.**

.../...

Le CNESER s'est prononcé pour le report de la création des ESPE au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Nous avons insisté sur l'importance de mesures transitoires intégrées à la loi. Il est important que les personnels des IUFM sachent le plus tôt possible dans quelle(s) composante(s) ils interviendront à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

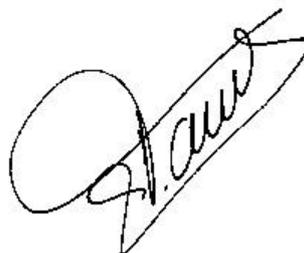
Nous sommes inquiets de constater que l'amendement sur le transfert des personnels des IUFM aux ESPE a essuyé un avis négatif de l'administration. Il est inacceptable que des personnels puissent être contraints de chercher une affectation pendant l'été, voire de chercher à quitter l'enseignement supérieur. Aucune réforme ne peut réussir sans l'adhésion de ses acteurs. On ne peut espérer mobiliser dès maintenant des personnels à l'avenir professionnel incertain.

La portée de la réforme qui se dessine est très en deçà des objectifs affichés par le gouvernement et des attentes de la communauté éducative. Nous nous adressons en ce sens aux parlementaires qui auront à s'exprimer sur ce texte de loi.

Nous vous demandons instamment de prendre les dispositions nécessaires pour créer le comité de suivi de la formation des enseignants d'ici le prochain CNESER, avec au premier rang des missions qui lui seront confiées la préparation de la rentrée 2013 sous tous ses aspects (ESPE, formations, carte des formations, aménagement des formations pour les étudiants déjà engagés, moyens spécifiques, etc.).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Stéphane TASSEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'St. Tassel', written over a diagonal line.

Secrétaire Général du SNESUP

---

**Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU**

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.